

**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 27 septembre 2023**



Membres élus : 20  
En activité : 20  
Membres présents : 14  
Membres ayant donné procuration : 2  
Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-trois le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le 21 septembre 2023, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h03.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès et M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS : M. PAQUET Michel

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul

**Étaient absents (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE M. MELEO Guy a donné procuration à M. LUCCHINI Marc  
THIONVILLE

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS : M. FADI Hassan a donné procuration à M. PAQUET Michel

**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THIONVILLE : M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH : Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS : Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES : M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe arrivé à 19h07 après le vote de la délibération n°2023-17. Elle a participé au vote de toutes les délibérations suivantes.

Date de publication : - 2 OCT. 2023

N° 2023-17

**Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du Sydelon du 28 juin 2023**

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approuver le procès-verbal du comité syndical du Sydelon du 28 juin 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical, adopte le procès-verbal du comité syndical du Sydelon du 28 juin 2023.

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le - 2 OCT. 2023



Le Président,

  
Michel PAQUET